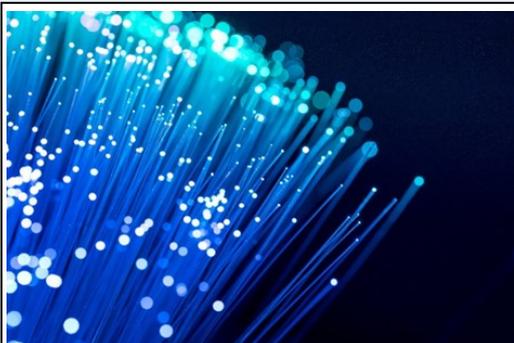


### Informations spécial Fibre

Si vous voulez lire le sujet sur le site internet, scanner le QR code avec la fonction appareil photo de votre téléphone ou retrouvez l'article sur le site [auzeville.fr](http://auzeville.fr), rubrique "Actualités".

### Auzeville-Tolosane 100% FIBRE à l'horizon 2021-2022



#### La Fibre Optique c'est quoi ? A quoi ça sert ?

La Fibre Optique est une technologie qui propulse les données numériques à la vitesse de la lumière. Elle permet, via un fil en verre, plus fin qu'un cheveu, la transmission et la réception de données avec des débits quasi illimités : un niveau de débit au-delà de 100 Mbit/s minimum mais surtout un débit identique dans les zones urbaines et dans les territoires ruraux. La Fibre Optique, par sa technologie, permet notamment la multi connexion d'appareils : télévisions, smartphones, consoles de jeux, sans souffrir de perte de débits mais également l'envoi de fichiers lourds,

la possibilité de regarder la télévision en haute-définition...ainsi la fibre optique favorise le télétravail, la domotique (objets connectés) mais également tous les usages gourmands en débit internet !

#### Qui déploie la fibre optique à Auzeville-Tolosane ?

Haute-Garonne Numérique est un Syndicat Mixte Ouvert, créé en 2016 par le département de la Haute-Garonne et 17 Etablissements Publics de Coopération Intercommunales (les Communautés d'agglomération Le Muretain et du SICOVAL et 15 Communautés de communes). Il a pour objectif de déployer les solutions d'accès au Très Haut Débit sur tout le territoire du département.

Fibre 31 est la société créée par Altitude Infrastructure, la Caisse des Dépôts et Consignations, et le fonds MARGUERITE, pour gérer la *Délégation de Service Public* lancée par le Département de la Haute-Garonne. Elle a pour mission d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau fibre optique sur une durée de 25 ans.



## Etat d'avancement du déploiement ?

Toutes les fibres optiques sur la commune d'Auzerville-Tolosane proviennent d'un Nœud de Raccordement Optique (NRO) installé en 2020 sur la commune de Castanet-Tolosan, puis des Sous-Répartiteurs Optiques (SRO).

Ces SRO ont été installés dans différents endroits de notre commune : allée des Minimes, chemin del Prat, route de Narbonne, allée Ville Tarn, allée de la Soulane, chemin du Canal, impasse Pitorre.

Le relevé des adresses permettant de référencer l'ensemble des usagers sur la commune a été finalisé l'été dernier.



Exemple de SRO



Le NRO de Castanet-Tolosane

## Quand pourrais-je être raccordé à la Fibre Optique ?

Le déploiement du réseau fibre optique se réalise en plusieurs étapes : les études, les travaux et la vérification du bon fonctionnement du réseau sur le domaine public.

La fibre optique est déployée selon un zonage défini lors des études techniques en fonction des infrastructures existantes. Donc, deux personnes habitant dans la même rue peuvent être éligibles à des périodes décalées.

Les premières prises à la Fibre Optique sur la commune d'Auzerville-Tolosane seront ouvertes **au tout début du mois de mars**. Cela concerne les voies suivantes :

- Allée des Prés Verts
- Allée des Pommiers
- Allée des Pêchers
- Allée de Nègue-Saumes
- Place des Demoiselles
- Chemin de la Lacade
- Chemin de la Crouzette
- Chemin de Borde Rouge

***Dans les semaines qui suivent la partie de la commune située en bas de la RD 113 devrait être à son tour ouverte à la commercialisation et de même l'essentiel du chemin de l'église et du chemin des écoles ainsi que les quartiers limitrophes. Le haut de la commune viendra ensuite en avril-mai.***

Pour connaître la date d'éligibilité de votre logement, vous pouvez consulter la carte de déploiement sur le site internet de Haute-Garonne Numérique : <https://haute-garonne-numerique.fr/le-deploiement/>

Pour tester votre éligibilité rendez-vous sur : <http://fibre31.fr>

## Comment être raccordé à la Fibre Optique ?

Lorsqu'une prise du réseau Fibre 31 est éligible, **vous devez contacter le fournisseur d'accès à internet de votre choix** pour raccorder votre logement à la Fibre Optique. Ce dernier procédera au raccordement physique depuis le **Point de Branchement Optique** situé dans votre rue jusqu'à l'intérieur de votre logement.

**Après avoir souscrit à un abonnement à la fibre, votre fournisseur d'accès à internet vous proposera donc une date de raccordement afin qu'un technicien se déplace chez vous pour procéder au raccordement. Si vous êtes démarché, vérifiez que l'entreprise qui vous contacte est bien un fournisseur référencé.** Vous pouvez consulter la liste des fournisseurs d'accès à internet présents sur le réseau Haute-Garonne **sur le site internet de Fibre 31**.

Vous trouverez toutes les informations relatives à votre raccordement sur la page « Mon raccordement » sur [Fibre31.fr](http://Fibre31.fr)

### La fibre pour les professionnels :

Si vous êtes un professionnel, des offres adaptées seront proposées par des opérateurs spécifiques. Pour connaître votre éligibilité et obtenir plus de renseignements sur le raccordement de votre entreprise, **consultez fibre 31** : 05 32 93 00 66 / [entreprise@fibre31.fr](mailto:entreprise@fibre31.fr)



## Foire aux questions

### Le raccordement à la fibre optique est-il payant ? Si oui, quel est son coût ?

Vous n'aurez à payer que les éventuels frais d'accès au réseau et de mise en service fixés par les opérateurs. Plus ensuite l'abonnement mensuel. Chaque opérateur établit librement ses offres. Vous pourrez ainsi accéder à Internet en Très Haut Débit grâce à des solutions avec le meilleur rapport qualité-prix en fonction de vos besoins.

Pour les professionnels, des offres adaptées seront proposées par des opérateurs spécifiques.



### Si je m'abonne à la fibre optique, est-ce que je peux garder le numéro de téléphone fixe ?

Oui, il s'agit de la portabilité ! Lors de la souscription de votre abonnement fibre, votre nouvel opérateur vous demandera votre RIO (Relevé d'Identité Opérateur). Pour l'obtenir, il suffira d'appeler le 3179 depuis la ligne fixe concernée. Nous vous recommandons de ne pas résilier vous-même votre ligne ADSL. Votre nouvel opérateur fibre organisera la portabilité et la résiliation de votre contrat ADSL.



## J'ai une adresse e-mail liée à mon opérateur. Puis-je la conserver en allant chez un autre opérateur ?

Les fournisseurs d'accès à internet qui attribuent à leurs clients une adresse mail dans le cadre de leur offre, sont tenus de proposer à ces derniers une offre leur permettant de continuer à avoir accès gratuitement à leurs messages. Votre opérateur a alors obligation de vous laisser un accès à votre messagerie principale durant un délai minimum de 6 mois. Au-delà, il peut supprimer votre messagerie, ou bien vous facturer le service. Ce délai de 6 mois vous laissera ainsi le temps de vous organiser et de réaliser une transition en douceur, en prévenant vos contacts et en mettant à jour les adresses e-mails des sites web sur lesquels vous êtes inscrits.

## Mon logement est désormais éligible à la fibre optique : quelles vérifications dois-je effectuer avant de prendre rendez-vous pour mon raccordement ?

Après avoir vérifié que le logement est éligible à la fibre, plusieurs options sont possibles :

- **Vous habitez en appartement, locataire ou propriétaire :**

Il faut vérifier que votre immeuble est câblé et que le gestionnaire (syndic) a bien signé la convention immeuble. Lors de l'installation, le technicien utilisera les gaines, fourreaux et colonnes montantes existantes.

- **Vous habitez en maison individuelle :**

Il est important que vous vérifiiez vous-même où se trouvent les accès, fourreaux, adductions cuivre ou si vous avez besoin d'autorisations spécifiques (passage en façade du voisin...) avant de prendre un rendez-vous. En général, le technicien utilisera le cheminement existant du réseau cuivre. Le raccordement fibre se déroulera soit en aérien, soit en souterrain. Pour que le raccordement en aérien se réalise dans les meilleures conditions, il est nécessaire de libérer l'accès et d'élaguer les arbres et végétaux.

Lors d'un raccordement souterrain, nous vous recommandons de procéder à la vérification de vos fourreaux et regards techniques, en extérieur et en intérieur. Ils doivent être accessibles, en bon état, non écrasés, ni cassés, ni bouchés, afin de pouvoir passer à l'intérieur. En cas de blocage, nous vous conseillons de repérer le point bloquant ; s'il est situé chez vous (domaine privé), il sera alors à votre charge de réparer ou déboucher.

Si le blocage est sur le domaine public, le technicien viendra faire un constat avant de lancer une démarche de réparation.

**Si vous êtes locataire**, en cas de travaux, vous devez effectuer une demande auprès de votre propriétaire afin d'obtenir son accord pour le raccordement à la fibre.

En général, la Prise Terminale Optique (où se branche la Box internet de l'opérateur) est à placer dans la salle de vie... Aucun problème repéré ? Prenez rendez-vous avec votre opérateur, la fibre peut arriver chez vous ! Une installation à domicile dure généralement entre deux et quatre heures.



## Bâtiment isolé : puis-je avoir la fibre optique ?

Le schéma de déploiement a été élaboré en tenant compte de nombreux logements isolés. Pour bénéficier de la fibre, le câble doit pouvoir soit emprunter les cheminements existants, soit le réseau télécom historique (aérien, souterrain ou installation de nouveaux poteaux). Pour les situations spécifiques, nous vous recommandons de contacter Fibre31 directement afin d'étudier votre besoin et la faisabilité du raccordement.

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur son site internet :

[www.auzeville.fr](http://www.auzeville.fr)



Abonnement à Flash Infos

## **Brèves & Informations Municipales.**

Directeur de la publication : M. le Maire  
Edition et impression : Mairie d'Auzeville-Tolosane  
Adresse : 8 allée de la Durante 31320 Auzeville-Tolosane